

Le Marais de l'île

Bordé par la rivière l'Ognon, le Marais de l'île (52 ha) se situe à l'extrémité Est du Lac de Grand-Lieu.
 En période de crue, le marais est totalement inondé à l'exception de sa partie centrale qui se transforme temporairement en île.

Cet espace naturel et agricole occupa pendant des siècles une place importante dans la vie rurale des habitants du bourg avant d'être délaissé à partir des années 1970. Depuis 2018, la commune s'efforce de préserver la biodiversité, les paysages et les activités traditionnelles de ce site protégé (Natura 2000, Site classé, zone humide Ramsar).



Vers
St Aignan de Grand-Lieu

Pour découvrir le Marais,
suivez le chemin balisé

- GR Pays Tour du lac de Grand-Lieu
- Boucle du Marais (environ 3km)
- Zone inondable
- Bateau à chaine (en saison)
- Observatoire
- Location Canoë
- Parking
- Aire pique-nique
- Point de vue



Bienvenue sur le sentier
du Marais de l'île.
Tout au long de votre parcours,
pensez à respecter
l'environnement.



Informations :
 Commune de Pont Saint Martin : 02 40 26 80 23
 www.mairie-pontsaintmartin.fr
 contact@mairie-pontsaintmartin.fr
 Office de tourisme de Grand-Lieu : 02 40 31 36 46
 ot-grandlieu.fr@cc-grandlieu.fr

Téléchargez l'application **NaturaList**
et participez à l'inventaire de la faune



Téléchargez l'application **Baludik**
et laissez-vous guider par Marty la loutre

